

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JANVIER 2018

Compte-rendu affiché le : 22 janvier 2018

Date de transmission en Sous-Préfecture : 23 janvier 2018

N° 18-01-05

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 janvier 2018

OBJET :

**Engagement, liquidation
et mandatement de
dépenses d'investissement
avant le vote du budget
2018.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 27**

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER - Sylvie ROBERT – Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Corinne BOICHON – Valérie BLANCHARD – Svitlana PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY – Mireille PAULET – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Muriel ORIOL à Jean Yves CHARBONNIER – Olivier PERRET à René THELISSON – Guillaume RONDOT à Gérard RIBOT – Marie-Ange LAURENT à Joëlle VILLEMAGNE – Lionel CANNOO à Dominique PAULMIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20180118-18-01-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2018

Affichage : 22/01/2018



OBJET DE LA DELIBERATION :

**ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DE DEPENSES
D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2018**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-1,

Vu les délibérations budgétaires en date des 12 avril, 14 septembre, 12 octobre, 16 novembre et 14 décembre 2017 adoptant les documents budgétaires relatifs à l'exercice écoulé,

Considérant la nécessité d'engager certaines dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice,

Considérant que les dites dépenses d'investissement ne pourront dépasser le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2017, soit 425 273 €

Pierre RODAMEL, conseiller délégué aux finances, propose d'ouvrir les programmes d'investissement suivants :

- Opération 0118 – Matériel 2018 à hauteur de 30 000,00 €
- Opération 0218 – Bâtiments Communaux 2018 à hauteur de 50 000,00 €
- Opération 0318 – Divers 2018 à hauteur de 30 000,00 €
- Opération 0418 – Etudes 2018 à hauteur de 30 000,00 €
- Opération 0717 – Accessibilité Bâtiments Communaux à hauteur de 80 000,00 €
- Opération 0917 – Aménagement du Parc : Jeux pour enfants à hauteur de 30 000,00 €
- Opération 1517 – Stade Buvette Local de rangement à hauteur de 30 000,00 €
- Opération 1717 – Façades Gendarmerie à hauteur de 60 000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (24 voix pour – 3 voix contre)

- **AFFECTE** les crédits suivants :
 - 30 000,00 € à l'opération 0118 – Matériel 2018
 - 50 000,00 € à l'opération 0218 – Bâtiments Communaux 2018
 - 30 000,00 € à l'opération 0318 – Divers 2018
 - 30 000,00 € à l'opération 0418 – Etudes 2018
 - 80 000,00 € à l'opération 0717 – Accessibilité Bâtiments Communaux
 - 30 000,00 € à l'opération 0917 – Aménagement du Parc : jeux pour enfants
 - 30 000,00 € à l'opération 1517 – Stade buvette Local de rangement
 - 60 000,00 € à l'opération 1717 – Façades Gendarmerie
- **DIT** que ces ouvertures de crédit seront reprises au budget primitif 2018 lors de son adoption,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 23 janvier 2018.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20180118-18-01-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2018

Affichage : 22/01/2018